

Ce document, son champ d'application et ses politiques énoncées s'appliquent à KKO International "KKO" et aux entités du Groupe qu'il détient, notamment SOLEA et SHOKO et aux juridictions où il opère (France et Côte d'Ivoire).*

Le terme « Groupe » désigne un ensemble d'entreprises liées par la propriété ou le contrôle de sorte qu'il est soit tenu de préparer des états financiers consolidés à des fins d'information financière en vertu des principes comptables applicables, soit tenu de le faire si les participations dans l'une des entreprises étaient négociées sur une bourse de valeurs mobilières publique.

Politique d'efficacité des ressources (PER)



1. Politiques et approche fondamentale

« Pour un secteur du cacao productif en ressources moins d'impact sur l'environnement ». L'objectif de la politique d'efficacité des ressources (PER) est de réduire les coûts d'exploitation de KKO International et de montrer l'exemple en augmentant l'efficacité de son utilisation des ressources.

La politique continuera à promouvoir l'efficacité des ressources dans quatre domaines principaux : l'utilisation responsable des sols et l'efficacité des ressources grâce à une production alimentaire circulaire, l'énergie, l'eau, les déchets et les émissions atmosphériques de ses activités. Cette politique permettra au groupe et à ses filiales de

- relèvent le défi de l'augmentation des coûts de l'énergie, de l'eau, de la pureté de l'air et de la gestion des déchets
- réduisent le coût des technologies et des services économes en ressources
- fassent preuve de leadership en intégrant l'efficacité des ressources dans la prise de décision.

Cette politique s'applique à toutes les activités du groupe en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, tant dans les plantations que dans la chocolaterie.

Les équipes de direction locales, les responsables du développement durable, les équipes agronomiques et opérationnelles sont encouragées à adopter l'approche de cette politique.

Les comités environnementaux et sociaux, notamment le CSE et le CHSCT, surveilleront et rendront compte des performances de la chaîne d'approvisionnement par rapport à cette politique.

2. L'utilisation responsable des sols et l'efficacité des ressources grâce à une production alimentaire circulaire

L'empreinte de l'industrie du cacao sur la déforestation et l'utilisation des terres souligne son importance dans la lutte mondiale contre le changement climatique et la perte de biodiversité, avec 12 millions d'hectares de terres dans le monde utilisés pour la culture, dont la majorité se trouve dans les zones forestières d'Afrique de l'Ouest.

Briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la déforestation qui crible les chaînes de valeur du cacao est non seulement hautement possible, mais nécessaire pour atteindre les objectifs mondiaux, tels que l'Accord de Paris, le Cadre mondial pour la biodiversité et le Programme de développement durable 2030. L'inefficacité des ressources dans la chaîne de valeur du cacao. Alors que la demande de cacao est élevée, une partie considérable des fruits du cacao est jetée, ce qui conduit à des opportunités manquées en matière d'efficacité des ressources. Environ 75 % des fruits du cacao sont jetés une fois les fèves récoltées. Par rapport à un autre produit de base à forte demande, la biomasse de cerises de café, ce chiffre est supérieur de 30 %. Cette pratique génère 700 000 tonnes de déchets organiques chaque année.

La production de cacao génère quatre principaux sous-produits : cabosse de cacao, pulpe de cacao et coquille de la fève de cacao.

Une fois le fruit du cacao récolté, la cabosse est ouverte et l'enveloppe de la cabosse est jetée. Les fèves de cacao, entourées de pulpe mucilagineuse, sont ensuite envoyées à la fermentation. Au cours de la fermentation, environ 80 % de la pulpe de cacao fermentée résiduelle est également éliminée. Les fèves ainsi obtenues sont séchées et torréfiées, laissant derrière elles l'enveloppe résiduelle des fèves de cacao.

Cette pratique dominante a un coût élevé pour les populations et l'environnement, car elle a de multiples conséquences négatives, telles que la contamination de l'eau et du sol, qui entraîne à son tour une infestation des cultures, une baisse de la productivité et des risques pour la santé humaine.

Actuellement, l'entreprise encourage l'utilisation circulaire de ses ressources en incorporant les cabosses de cacao comme engrais pour ses arbres, et en utilisant le mucilage, les branches et les feuilles pour créer du compost sur place.

Des efforts sont en cours pour étudier les méthodes permettant de mieux utiliser les déchets post-récolte à diverses fins, telles que la biomasse utilisable pour l'alimentation, l'industrie cosmétique, les produits chimiques, voire les biocarburants.

Cabosse de cacao

- **Alimentation animale** : Des études ont commencé à démontrer le potentiel des coques de cacao comme source d'alimentation animale. L'utilisation des coques de cacao est prometteuse puisque des études ont indiqué que les

coques de cacao traitées pouvaient potentiellement remplacer 30 % des aliments pour animaux à base de maïs.

- **Compost** : Les coques de cacao sont un intrant de haute qualité pour le biochar. La recherche a démontré que le compost fabriqué à partir des coques de cacao est efficace pour améliorer la qualité du sol et inhiber la maladie commune des cabosses noires.
- **Énergie** : Les coques des cabosses de cacao conviennent également comme source de biomasse pour la production d'électricité. La possibilité d'utiliser les coques de cacao pour produire de l'électricité peut contribuer à fournir une source d'électricité plus fiable qui pourrait apporter de nombreux avantages au-delà de l'agriculture.
- **Engrais** : Le biochar produit à partir des coques de cacao est également un engrais naturel. Actuellement, les exploitations de KKO utilisent les coques de cacao directement dans leurs champs. L'utilisation de ce sous-produit offre des possibilités de partage des connaissances entre les équipes afin que l'innovation et les pratiques respectueuses de l'agriculture puissent être mises en œuvre à plus grande échelle.

Pulpe de cacao

La pulpe de cacao peut être recyclée pour la consommation alimentaire et les boissons, car elle est connue pour ses qualités sucrées et nutritives. La pulpe a été commercialisée par diverses entreprises spécialisées dans les boissons à base de pulpe de cacao. Alors que la pulpe de cacao est généralement jetée lors de la récolte, elle jouit ici d'une autre vie, démontrant comment les pratiques circulaires peuvent être intégrées dans la chaîne de valeur des produits afin de réduire les déchets et de créer de la valeur.

L'entreprise a rencontré des sociétés impliquées dans la commercialisation de ces sous-produits et discute de la manière de surmonter les défis logistiques.

Coquille de la fève de cacao

La chocolaterie KKO génère d'abondantes coques de fèves de cacao dans le cadre de ses déchets et a conclu des accords avec des tiers pour l'enlèvement de ces déchets dans ses locaux.

Une partie de ces déchets est également renvoyée dans les plantations de KKO dans le but de les réutiliser pour lutter contre l'invasion des mauvaises herbes de manière organique et pour retenir l'humidité dans les plates-bandes.

3. Énergie

Les filiales de KKO possèdent et exploitent des installations et des infrastructures qui utilisent l'électricité à diverses fins, notamment pour alimenter les pompes utilisées pour l'irrigation et faire fonctionner les machines de la chocolaterie. La promotion de l'efficacité énergétique peut réduire la pression sur les coûts liée à l'augmentation du prix de l'énergie. Le groupe montrera l'exemple en adoptant des produits et des services rentables.

- **Objectif d'économie d'énergie sur tous les sites opérationnels** : Les sites éligibles pour les améliorations énergétiques sont tous les sites détenus ou loués par le groupe.
- **Promouvoir des normes pour les nouveaux appareils et équipements électriques** : Tous les nouveaux équipements électriques achetés par le groupe, tant pour la plantation que pour la chocolaterie, doivent être conformes à des normes d'efficacité élevées. Les machines à chocolat de taille commerciale et industrielle doivent viser une efficacité élevée, mais elles seront exclues de ce référentiel si le nombre de modèles disponibles est insuffisant. mais seront exclus de ce critère de référence s'il n'existe pas suffisamment de modèles supérieurs à la moyenne du marché. supérieurs à la moyenne du marché.
- **Un objectif solaire pour l'avenir** : Le directeur du développement durable du groupe a établi une liste restreinte de fournisseurs de systèmes photovoltaïques pour aider à conclure des contrats d'achat d'électricité solaire ou à s'engager directement dans des projets de développement durable. à conclure des contrats d'achat d'électricité solaire (PPA) ou à investir directement dans des installations solaires. L'accès à ces tiers, déjà filtrés sur la base de la compétence, des antécédents et de la réputation du projet permettra aux responsables des filiales de choisir la manière la plus appropriée d'intégrer l'énergie solaire sur leurs sites et d'atténuer les risques financiers et autres.

4. Eau

Toutes les filiales rendront compte de leur consommation d'eau. Elles sont fortement encouragées à se fixer des objectifs de réduction de la consommation d'eau. Le comité de développement durable de la KKO a pour mission de

- travailler avec les filiales en Afrique de l'Ouest, les plantations et la chocolaterie, pour rassembler des informations cohérentes sur l'utilisation de l'eau
- encourager les filiales à installer des compteurs d'eau intelligents pour détecter les fuites
- aider à définir des niveaux de référence en matière de consommation d'eau pour chaque activité au sein de la chaîne d'approvisionnement du groupe (e.g. l'utilisation de l'irrigation au goutte-à-goutte)

5. Déchets

Toutes les filiales rendront compte de leurs principaux flux de déchets et sont fortement encouragées à prendre des mesures pour réduire les déchets. Si des données fiables sur la gestion des déchets ne sont pas disponibles, les filiales présenteront les mesures qu'elles ont prises.

Les filiales du groupe sont encouragées à améliorer continuellement leur efficacité en matière de déchets par les moyens suivants

- en créant un plan de réduction des déchets spécifique à l'activité (voir PPGP)
- en améliorant la séparation des matériaux recyclables du flux général de déchets
- en introduisant des objectifs de réduction du papier et des systèmes de électroniques
- en veillant à ce que les déchets problématiques, tels que les peintures, les huiles, les piles, les bouteilles de gaz et les détecteurs de fumée soient collectés,
- les bouteilles de gaz et les détecteurs de fumée sont collectés et gérés séparément pour éviter de contaminer d'autres flux de déchets

Les filiales du groupe sont encouragées à contribuer à la croissance et à l'innovation sur le marché des matériaux recyclés et durables en achetant des emballages, des matériaux de construction et des articles de papeterie contenant des matières recyclées.

6. Émissions atmosphériques

Les émissions de diesel et composés organiques volatils (COV) contribuent de manière significative à la pollution de l'air en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, et leur réduction présente des avantages majeurs pour la santé et l'économie. Cette politique utilise des normes d'achat ciblées pour contribuer à la réduction des émissions et à l'amélioration de la qualité de l'air. Les autres méthodes visées sont les suivantes :

- Normes d'émissions atmosphériques pour les installations et équipements diesel mobiles non routiers
- Matériaux à faible teneur en COV

7. Suivi et rapports

Il est essentiel que toutes les filiales du groupe rendent compte de leurs performances. Sans cela, il est impossible d'évaluer les progrès accomplis et les mesures ne peuvent être améliorées et adaptées de manière appropriée lors des futures révisions de la politique. Les rapports sont également importants pour garantir la responsabilité des filiales et de leurs dirigeants, ainsi que la crédibilité du leadership du groupe en matière d'utilisation efficace des ressources. Le rapport environnemental et social annuel comprendra les éléments nécessaires pour couvrir les questions liées à la gestion des ressources.